



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31/01/2017

Dossier complété :

N° d'enregistrement :

3017-A AA-DP-00801

1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin SUPER U comprenant la création d'un parking de plus de 100 places, d'une station service et de lavage, d'un drive dans la ZAC des Meules II à Vic-le-Comte 63270

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : RELIER

Prénom : ISABELLE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Les Meules

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Relier Isabelle

RCS / SIRET

8 | 2 | 4 | 7 | 4 | 2 | 5 | 3 | 0 | R | C | S | | |

Forme juridique : SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|---|
| 1) ICPE | Station service de 4 pistes délivrant du carburant au VL et PL pour un volume de 4500m3 par an. Régime de déclaration déposé à la préfecture du Puy-de-Dôme 3/8/2017. |
| 41) Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs | Parc de stationnement de 212 places. |

4. Caractéristiques générales du projet

Dovent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans la ZAC des Meules II à Vic-le-Comte, l'opération comprend la construction d'une surface commerciale SUPER U, d'une station service et d'une station de lavage ainsi que d'un parking de 212 places qui sera mutualisé avec la future réalisation d'un pôle médical. La présente demande ne concerne que le commerce SUPER U.

Le terrain ne comporte pas de construction (anciennes terres agricoles) et l'ensemble des parcelles constituent une surface globale de 25 232 m² pour une surface constructible PLU de 20 335 m². Le terrain sera divisé en 2 parties constructibles PLU : 16 693 m² pour SUPER U et 3 642 m² pour le futur Pôle médical.

Le SUPER U comprend une surface de plancher de 4102 m² au RDC (surface de vente, mail, boutique, réserves, chambres froides et locaux techniques) et de 308 m² à l'étage (locaux sociaux) pour une surface plancher totale 4410 m². La surface de vente est de 2442 m².

Les extérieurs du bâtiment sont aménagés (parking, voirie, station service, station de lavage, Drive et aménagements paysagés)

DR

MAITRE D'OUVRAGE : SCI LES MEULES
310, Boulevard Jean Baptiste Edmond Bargoin - 63270 VIC LE COMTE

EXPLOITANT : SARL DISTRIVIC
310, Boulevard Jean Baptiste Edmond Bargoin - 63270 VIC LE COMTE



Vic le Comte

MAGASIN DE VIC LE COMTE CREATION D'UN NOUVEAU MAGASIN SUPER U

ZAC des Meules II
63270 VIC LE COMTE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE



**ARCHITECTURE
ET INGENIERIE DU BÂTIMENT**

10 rue Beau de Rochas - 63110 BEAUMONT CDIS
Tél. 04.73.28.01.01 - Fax 04.73.28.03.30
www.archidistec.com

Le 31 août 2017

FORMULAIRE

ARCHIDISTEC

SARL d'Architecture au capital de 8.000 €

10 rue Beau de Rochas

63110 BEAUMONT

SIREN 801 633 037 / APE 7112Z

RCIS BECHERMONT HERITAGE

N° d'inscription à l'Ordre des Architectes
816901 - auv 801316

4.2 Objectifs du projet

Super U souhaite implanter un nouveau magasin à la sortie de Vic-le-comte, dans la ZAC des Meules II, identifiée comme "pôle de vie" dans le cadre du Scot du Grand Clermont. Il existe déjà un magasin SUPER U en service dans le centre ville qui sera transféré vers le nouveau magasin. L'ancien site en centre ville sera requalifié en logements et espace commercial.

Super U a choisi de s'implanter à l'extérieur pour s'agrandir, se moderniser et contribuer à accentuer le développement économique de Vic le Comte en s'installant dans cette nouvelle zone d'activités communautaires d'intérêt local.

Dans la ZAC des Meules II , un Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères a été élaboré avec Montd'Arverne Communauté afin d'accueillir une mixité d'activité dans un aménagement de qualité paysagère et environnementale. Le projet s'inscrivant dans cette zone, le CPAP a fait partie des pièces déposées avec le PC (voir annexe 8.2).

Le projet étant dans une zone à caractère rural, les espaces libres seront largement engazonnés et plantés afin de maintenir cette identité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Des terrassements seront réalisés en équivalence remblais/déblais pour poser le bâtiment, le parking et ses services.

Un tourne à gauche sera réalisé sur la RD225 avant la construction du magasin afin de faciliter son accès.

Un arbre existant sur le terrain avant travaux sera arraché. Il sera replanté et fera partie des nombreux arbres prévus sur le terrain pour la végétalisation des parkings et des espaces libres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement le jour avec accès de véhicules clients pour leur courses aux heures d'ouverture.

Fonctionnement 24/24h de la station de lavage et pour la délivrance de carburant VL et PL.

Livraison des marchandises estimée environ à 18 semi-remorques par semaine et 35 petits porteurs par semaine.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE en cours déposé le 3/8/2017, dont le récépissé de dépôt a été joint au dossier de Permis de construire (voir annexe 8.2).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeur(s) caractéristiques | Valeur(s) |
|--|--|
| Superficie des parcelles | 25 232 m ² |
| Emprise constructible PLU | 20 335 m ² avec 16 693m ² pour SUPER U et 3 642 m ² pour futur Pôle médical |
| Surface de plancher SUPER U | 4 410m ² |
| Surface de plancher futur Pôle Médical | 3 500m ² |
| Emprise parking - loi ALUR (voir annexe 8.2) | 212 places (5 350.25 m ²) |
| Emprise espaces verts PLU pour SUPER U compris parking mutualisé (voir annexe 8.2) | 4 632 m ² |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

ZAC des Meules II
63270 Vic-le-Comte
Parcelles:
ZB 1137, 1139 à 1141, 1145 à 1147
ZM 273, 275, 277, 279, 283 et 296.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 38' 48" N Lat. 3 ° 13' 36" E

Pour les catégories 5^e a), 6^e a), b),
et c), 7^e a), b), 9^e a), b), c), d),
10^e, 11^e a), b), 12^e, 13^e, 22^e, 32^e, 34^e,
38^e ; 43^e a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Nbn | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou en cours d'échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La RD 225 qui dessert la ZAC des Meules II et le futur commerce SUPER U fait partie du secteur affecté par le bruit (AP du 9/1/2014). Voie bruyante niveau 3 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | |
| Ressources | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Bilan déblais /remblais équilibré |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-----------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet sera réalisé sur des anciennes terres agricoles mis en dispos foncières pour la création de la zone d'activité communautaire d'intérêt local "Les Meules II" |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone vulnérable nitrate 2017 Sismicité modéré Risque argile |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors de l'exploitation du bâtiment commercial, les livraisons et les voitures augmenteront peu le trafic. Une étude réalisée du 7 au 20 septembre 2015 en prenant en compte l'état des lieux avec une dizaine d'entreprise et en intégrant l'extension de la ZAC les Meules comprenant encore une dizaine d'entreprises dont le SUPER U concluent à une absence de difficulté de circulation au niveau du giratoire. Simulation de fréquentation pour les divers activités dans l'ensemble de la ZAC: 270 voitures en entrée et en sortie. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors de l'exploitation du bâtiment commercial, certaines nuisances sonores pourront être relevés lors des livraisons ou aux heures d'ouverture du magasin mais sans nuisance particulière sur le site, identique aux autres entreprises voisines. |
| | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

DR

| | | | |
|-----------|--|--|--|
| | | | Station service 4 pistes (ICPE régime de déclaration) . Voir annexe 8.2 |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Des enseignes lumineuses viendront signaler l'ouverture du magasin à la nuit tombée. Ces émissions lumineuses seront conformes à la réglementation en vigueur pour l'éclairage des enseignes des surfaces commerciales. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Station service: Collecte des eaux de ruissellement+hydrocarbures vers un séparateur d'hydrocarbure avant rejet dans réseau collecteur global du projet. Station de lavage: Collecte des eaux de lavage dans un débourbeur avant rejet dans réseau collecteur global du projet. Les eaux de ruissellement de surface collectés sur l'aire des parkings seront traitées par un séparateur d'hydrocarbure avant de se raccorder sur le réseau de la ZAC (bassin paysagé, à l'extrême Nord de la ZAC).Voir CPAP annexe 8.2 Bâtiment: EP récupéré dans collecteur avant rejet dans réseau de la ZAC. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Station service 4 pistes (ICPE régime de déclaration) . Voir annexe 8.2 |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit dans la ZAC des Meules II. Cette dernière se fait sur des anciennes terres agricoles mises en dispos foncières. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet SUPER U s'implante dans la ZAC des Meules II pour participer au développement économique de Vi-le-Comte. Afin de limiter l'impact de l'urbanisation de cette ZAC, le terrain sera largement engazonné et arboré pour maintenir la biodiversité sur les zones libres restantes comme le demande le PLU et le CPAP.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié : | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Les pièces complémentaires seront fournis mais à une échelle différente, étant donné la petite envergure du projet dans son environnement.

Documents complémentaires :

Calcul surfaces de stationnement Loi ALUR

PLU - Calcul des surfaces d'espaces verts

Plan Parc de stationnement - Loi ALUR

Plan des espaces végétalisés, détail

Attestation dépôt de dossier ICPE pour la station service 4 pistes

Dossier ICPE

CPAP Montd'Arverne Communauté

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Beaujouls

le,

29/09/17

Signature

